



Monsieur [REDACTED]  
[REDACTED]  
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES TECHNIQUES  
DIRECTION TERRITORIALE NORD  
N° d'appel gratuit : 0 800 10 10 21

[REDACTED]  
PJ : 1 PV de contravention et 1 mémoire de facturation

Meudon, le [REDACTED] AVR. 2023

**Objet : Transmission du procès-verbal de constat d'infraction à l'arrêté n° A2021-09 du 22 février 2021 portant règlementation du service de collecte des déchets ménagers et assimilés du Territoire de Grand Paris Seine Ouest**

Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un procès verbal de constat établi à votre rencontre pour manquement caractérisé aux dispositions de l'arrêté n° A2021-09 visé en objet, fixant les modalités et les conditions de présentation sur la voie publique des déchets ménagers et assimilés en fonction de leurs caractéristiques.

Ce procès-verbal a été transmis à l'Officier du Ministère Public des Hauts-de-Seine, seule autorité compétente pour décider de l'opportunité de poursuivre l'auteur de l'infraction.

Sa décision, seule susceptible d'être contestée, vous sera notifiée par la suite et précisera les voies et les modalités de recours à votre disposition.

Aussi, pour toute question, je vous invite à vous adresser à :

Tribunal de Police de Nanterre  
Secrétariat OMP  
167-177 avenue Joliot Curie  
92013 Nanterre Cedex

Par ailleurs, je vous informe que l'enlèvement du dépôt irrégulier constitutif de cette infraction, fait l'objet, conformément au règlement du service, d'une facturation à votre rencontre en vertu de la délibération n°C2022/12/47 en date du 14 décembre 2022 du Conseil de territoire, pour un montant de 600 € dont je vous prie de trouver le détail dans le mémoire de facturation, joint à la présente.

Je vous remercie de procéder à son règlement dans un délai d'un mois à compter de la réception de la présente par chèque émis à l'ordre du Trésor public, **impérativement accompagné du présent courrier afin d'en permettre la prise en charge**, auprès du Service de Gestion Comptable (SGC) sis 32 rue Fessart 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Président et par délégation

**Antoine MARETTE**  
Directeur Général des Services



**BOULOGNE-BILLANCOURT - CHAVILLE - ISSY-LES-MOULINEAUX - MARNES-LA-COQUETTE - MEUDON - SÈVRES - VANVES - VILLE-D'AVRAY**

GRAND PARIS SEINE OUEST - 9, route de Vaugirard - CS 90008 - 92197 Meudon Cedex - Tél. : 01 46 29 55 00 - www.seineouest.fr